



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 4 janvier 2024

### Alerte vigilance jaune crues

**Météo-France a placé le département de la Vienne en vigilance jaune pour le phénomène de crues ce mercredi 3 janvier 2024.**

Après les épisodes pluvieux de ces derniers jours, le temps devrait être plus calme pour les prochaines 24h.

**Excepté sur le tronçon du Clain**, l'accalmie rencontrée depuis cette nuit du 3 janvier a permis d'atteindre les pics de crue sur les secteurs amonts, où la décrue est en cours.

Par propagation des débits amont, les tronçons aval ont réagi à la hausse mais sont en cours de stabilisation pour la plupart.

**Il s'agit d'une crue faible et habituelle pour la saison sur le tronçon du Clain.**

Conseils de comportement :

- tenez-vous informé de la situation ;
- soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable ;
- conformez-vous à la signalisation routière ;
- ne vous engagez pas sur les routes inondées.

Retrouvez toutes les données observées et prévues aux stations concernées par le niveau de vigilance jaune, sur le site internet dédié : <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers